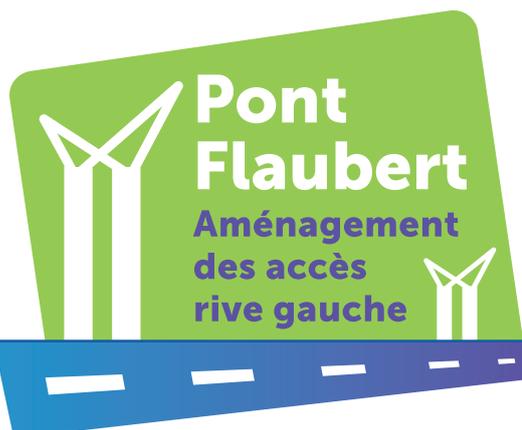




**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

MISE EN PLACE D'UNE DÉVIATION POIDS LOURDS PAR LES BOULEVARDS MARITIMES

**ROUEN, PETIT-QUEVILLY
LUNDI 8 JANVIER 2024**



Plus d'informations :

[acces-pontflaubert-rivegauche.fr](https://www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr)



LE PROJET EN BREF **3**

**UN CHANTIER SUR 6 ANS
EN 4 GRANDES PHASES** **5**

**LA DÉVIATION DES
POIDS LOURDS PAR LES
BOULEVARDS MARITIMES** **7**

**LES TRAVAUX
SUR LA SUD III** **9**

**LE DISPOSITIF
DE COMMUNICATION** **11**

LE PROJET EN BREF

L'aménagement des accès définitifs du pont Flaubert en rive gauche de la Seine concerne l'axe routier « Sud III – pont Flaubert » (RN338 - RN1338) qui constitue la principale artère pénétrante à l'Ouest de l'agglomération rouennaise et assure à la fois un rôle de desserte du cœur de la Métropole Rouen Normandie et un rôle d'échanges en lien avec le réseau structurant régional.

1,1 km
LONGUEUR
totale de la future
infrastructure

3

OUVRAGES D'ART
entre la tête Sud du
pont et l'échangeur
Stalingrad

180 M€
COÛT DU PROJET

6 ans
DURÉE ESTIMÉE
DU CHANTIER



Pourquoi ce projet ?

Actuellement, le raccordement du pont Flaubert à la voie rapide Sud III s'effectue par la N1338 qui opère un détour vers l'Est au niveau du giratoire de Madagascar et s'inscrit sur les futures emprises du quartier Rouen Flaubert.

Cette situation n'est donc pas optimale en matière de desserte du territoire ni pour le développement de la Métropole Rouen Normandie (reconversion de friches industrielles).

Quels objectifs poursuivis ?

Faciliter la desserte du territoire et les conditions de déplacement



Les aménagements prévus ont pour effet d'optimiser les conditions de déplacement sur le réseau routier national. Ils permettent aux usagers d'éviter de faire un détour pour rejoindre le pont depuis Sud III et vice versa. Il contribue également à améliorer les échanges entre les deux rives de la Seine.

Favoriser le développement urbain d'un territoire en pleine mutation



Le projet a été conçu dès son origine pour être en parfaite adéquation avec les aménagements du quartier Rouen Flaubert. Il répond aux besoins identifiés en matière de desserte et de déplacements de ce quartier.

Renforcer le développement économique du territoire



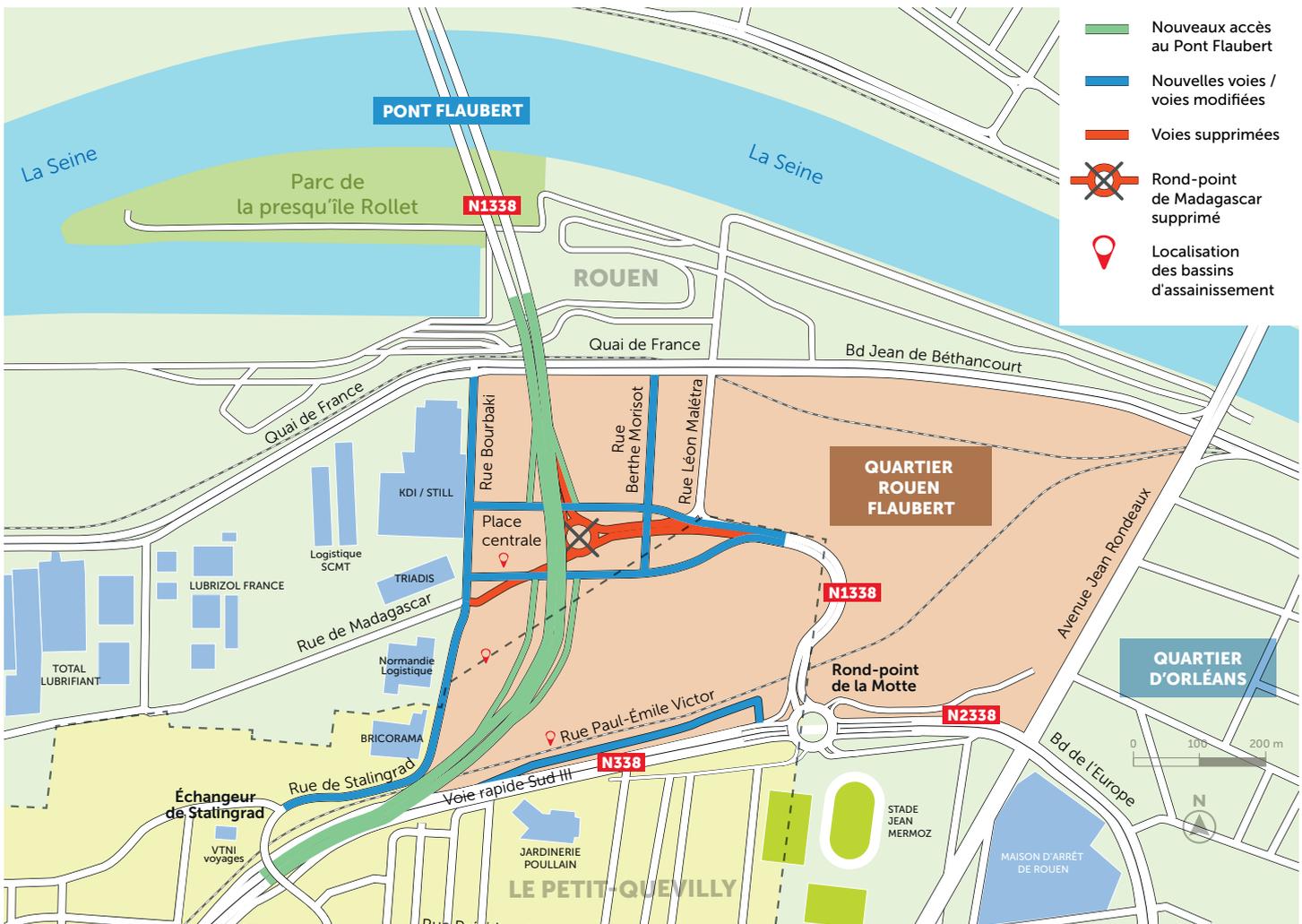
Le projet permet de renforcer la desserte de la zone industrielle et d'améliorer les conditions de circulation pour les camions qui empruntent cet axe routier majeur du territoire. En ce sens, les aménagements prévus sont un levier pour le développement de l'activité économique de la métropole et renforcent ainsi son attractivité.

Concevoir un projet exemplaire sur le plan environnemental



Dès sa conception, le projet a intégré un ensemble de mesures visant à éviter, réduire et compenser les impacts du projet sur l'environnement (méthodes constructives, gestion de déchets, transport massifié des matériaux de remblai, etc.). Une attention toute particulière est aussi donnée à l'organisation des travaux pour limiter les perturbations de circulation et la gêne occasionnée aux usagers et aux activités économiques.

Les aménagements prévus



Le projet prévoit la construction :

- ▶ D'un ouvrage d'art de franchissement des voies ferrées électrifiées Rouen - Orléans ;
- ▶ D'un ouvrage d'art de franchissement de la place centrale du quartier Rouen Flaubert ;
- ▶ D'ouvrages d'art en remblais reliant les deux franchissements mentionnés précédemment et reliant le projet au pont Flaubert et à la voie rapide Sud III ;
- ▶ De 3 bassins de rétention et de traitement des eaux situés au niveau de la place centrale et le long du projet ;
- ▶ D'un point d'échanges complet (quatre bretelles) avec la place centrale.

Les grandes étapes du projet



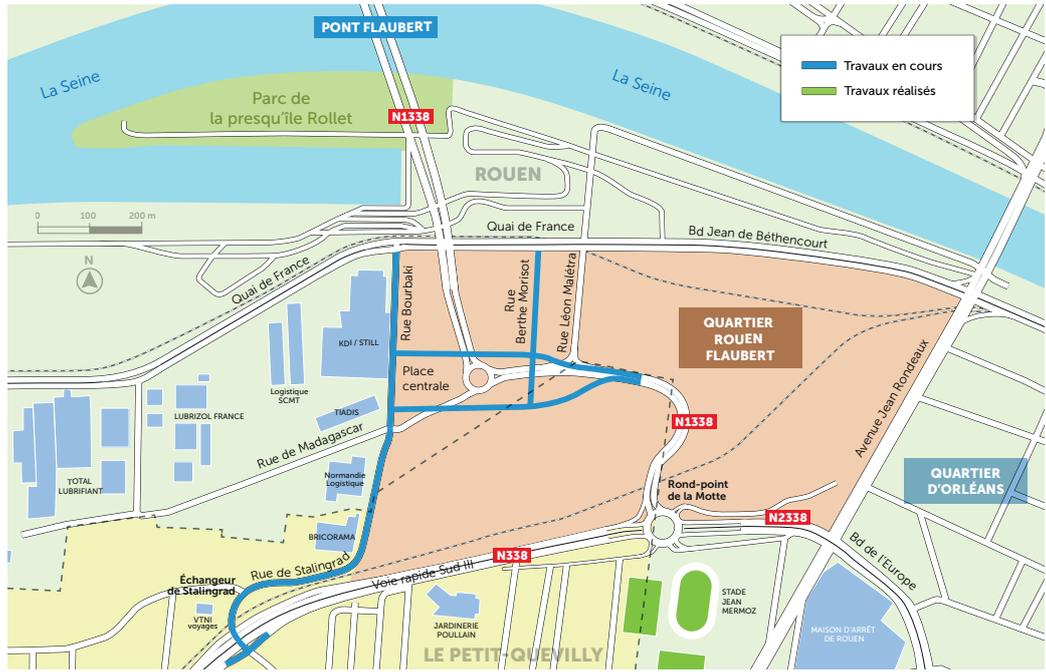
UN CHANTIER SUR 6 ANS EN 4 GRANDES PHASES

Les travaux de construction des accès au pont Flaubert en rive gauche de la Seine ont débuté en fin d'année 2019. Le chantier sera organisé en 4 grandes phases. Il prendra fin en 2025 après 6 ans de travaux (hors travaux de finition). Cette organisation du chantier a pour objectif principal de maintenir la continuité de l'ensemble des déplacements sur le territoire du projet.

Phase 1

Anticipation de voiries Fin 2019 – 2021

La première phase du chantier a eu pour objectif de créer ou d'aménager une armature de voies qui, à terme, deviendront des voiries du quartier Rouen Flaubert mais contribueront d'abord à offrir de nouvelles capacités de circulation pendant les travaux des accès définitifs. Lors de cette phase les bretelles Sud de l'échangeur Stalingrad ont été adaptées pour permettre, lors de phases ultérieures de travaux, d'accueillir 2 voies de circulation de largeur réduite supportant les flux de circulation Ouest > Est.



Phase 2

Construction des ouvrages d'art au Nord de la voie rapide Sud III Fin 2021 – Mi 2023

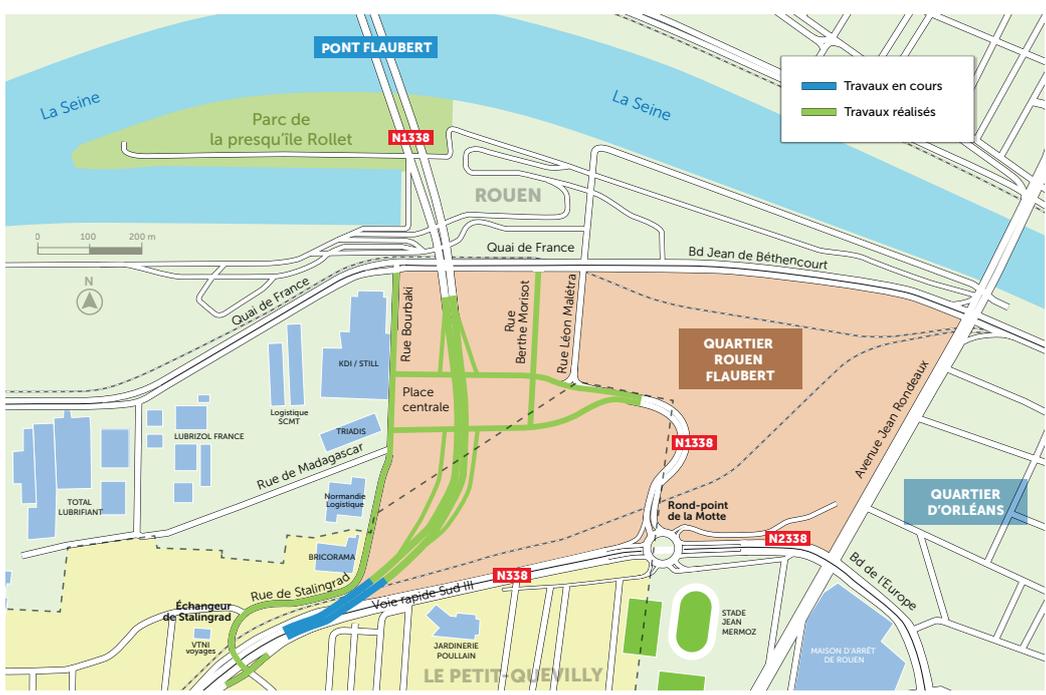
Cette deuxième phase a consisté à construire le raccordement du projet au viaduc d'accès Sud du pont Flaubert, l'ouvrage de franchissement de la place centrale du quartier Rouen Flaubert, l'ouvrage en remblai avec soutènements sur le site de l'ancienne usine Grande Paroisse et les quatre bretelles du point d'échanges avec le quartier.



Phase 3

Raccordement à Sud III Mi 2023 – fin 2025

La phase n°3 est centrée sur la construction du raccordement de la nouvelle infrastructure à la Sud III. Les travaux ont démarré en 2023 pour construire les infrastructures nécessaires au raccordement, notamment les culées Nord des viaducs Pasteur. Afin de limiter les perturbations de circulation, le raccordement est réalisé en deux étapes à compter de début 2024. D'abord dans le sens Nord > Sud puis dans le sens Sud > Nord afin de rétablir au plus tôt un sens de circulation.

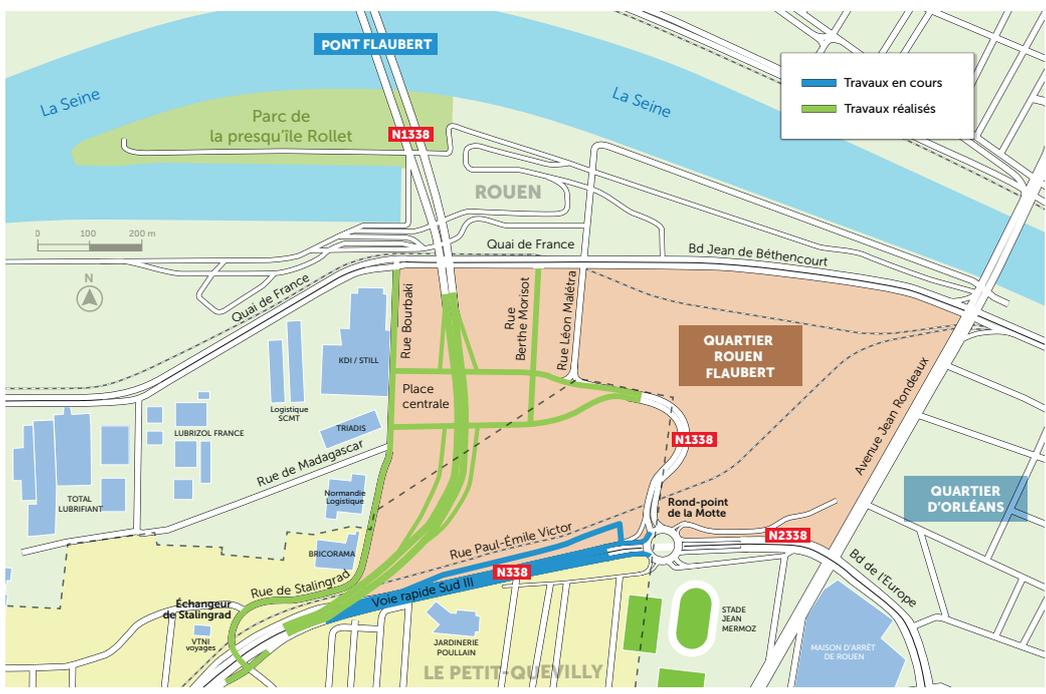


Phase 4

Travaux de finition 2026

La dernière phase des travaux est consacrée à la requalification de la partie de la Sud III située entre l'échangeur de Stalingrad et le rond-point de la Motte et à la création de la rue Paul Emile Victor dans l'attente du développement du quartier Rouen Flaubert dans ce secteur.

Elle sera également l'occasion de réaliser les derniers travaux de finition (derniers aménagements paysagers, remise en état des voiries, notamment celles utilisées pour les déviations de poids-lourds pendant les travaux, etc.).



MISE EN PLACE D'UNE DÉVIATION POIDS LOURDS PAR LES BOULEVARDS MARITIMES

À compter du 22 janvier 2024, le chantier de raccordement du pont Flaubert à la Sud III s'installe sur la voie rapide en rive gauche de la Seine. Le 30 janvier au matin, le temps de sa mise en place, la déviation des poids lourds par les boulevards maritimes sera effective pour une durée prévisionnelle de deux ans.

La déviation des poids lourds par les boulevards maritimes

Bien que l'activité du chantier débute sur la voie rapide dès le 22 janvier 2024, la mise en service opérationnelle de la déviation poids lourds se fera la nuit du 23 au 24 janvier 2024. À compter de cette date, les modifications suivantes seront à prendre en compte :

Pour le sens de circulation Pont Flaubert > A13

À la sortie du pont Flaubert, les poids lourds sont déviés par la rue Bourbaki en direction des quais de France. Ils empruntent ensuite les boulevards maritimes puis la route des Docks pour rejoindre la voie rapide Sud III au niveau de l'échangeur de Petit-Couronne.

Pour le sens de circulation A13 > Pont Flaubert

Au niveau de l'échangeur de Petit-Couronne, les poids lourds sont déviés par la route des Docks puis par les boulevards maritimes. Pour rejoindre le pont Flaubert, les poids lourds emprunteront la rue Léon-Malétra jusqu'au 15 février 2024 puis la rue Berthe-Morisot jusqu'à la fin de la déviation.

Une sortie est possible au niveau de l'échangeur Franklin-Roosevelt pour les poids lourds souhaitant se rendre au centre routier.

En cas de crise sur les boulevards maritimes

Si la situation le nécessite, un itinéraire de substitution est prévu, autorisant temporairement (jusqu'à résolution de la crise) les poids lourds à emprunter la voie rapide Sud III depuis l'échangeur de Stalingrad dans le sens Pont Flaubert > A13 et jusqu'au giratoire de la Motte dans le sens A13 > Pont Flaubert.

Les évolutions de circulation sur les boulevards maritimes

Pendant toute la durée de la déviation, tous les cycles (vélos, tricycles, trottinettes...) sont interdits à la circulation sur les boulevards maritimes. Un itinéraire de substitution a été aménagé par le Chemin du Gord et la rue de l'Ancienne Mare.

Il est à noter que les boulevards maritimes ont fait l'objet d'importants travaux de renforcement et d'aménagements de sécurité depuis l'été 2023 pour assurer la circulation dense des poids lourds le temps de la déviation.

LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT SUR LA VOIE RAPIDE SUD III

À partir du 22 janvier 2024, les entreprises en charge des travaux de raccordement du pont Flaubert à la Sud III installeront une partie du chantier sur la voie rapide. Le périmètre des emprises impactera la circulation et évoluera en deux temps.

Phase 1

Janvier 2024
à l'automne 2024

- ▶ La bretelle de sortie depuis le rond-point de la Motte est fermée
- ▶ Il n'est pas possible de sortir au niveau de l'échangeur Stalingrad
- ▶ Il reste possible d'entrer par l'échangeur Stalingrad pour rejoindre l'A13
- ▶ Une voie de circulation est supprimée, deux voies sont maintenues à largeur réduite :
 - Sens **A13 → Rouen** par les bretelles Sud de l'échangeur
 - Sens **Rouen → A13** par chaussée opposée Sud III



Vue du sens A13 > Rouen depuis la voie rapide Sud III, au niveau de l'échangeur Stalingrad à Petit-Quevilly.



Phase 2

Automne 2024 à décembre 2025

- ▶ La bretelle de sortie depuis le giratoire de la Motte est fermée
- ▶ Il n'est pas possible de sortir au niveau de l'échangeur Stalingrad
- ▶ **Le raccordement du pont Flaubert entre en service dans le sens Nord-Sud, du pont vers l'A13**
- ▶ Circulation sur la Sud III
 - Sens **A13 → Rouen** par les bretelles Sud de l'échangeur (2 voies de circulation de largeur réduite)
 - Sens **Rouen → A13** par accès définitifs du pont Flaubert



Vue du sens A13 > Rouen depuis la voie rapide Sud III, au niveau de l'échangeur Stalingrad à Petit-Quevilly.



LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION

En complément du dispositif légal de panneaux routiers, une opération de communication spécifique est mise en place à l'échelle du territoire pour informer le plus largement possible les habitants et les usagers de la voie rapide Sud III.

Une information en amont du démarrage

- ▶ L'opération est lancée par une **conférence de presse** le 8 janvier 2024 depuis le chantier du raccordement du pont Flaubert
- ▶ Une page dédiée sur le **site internet** du projet www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr
- ▶ Un relai de l'information **sur les réseaux sociaux** de la préfecture de la région Normandie et des partenaires financeurs (Région Normandie, Département de la Seine Maritime, Métropole Rouen Normandie)
- ▶ **Une campagne radio** du 15 au 28 janvier 2024 relative à la diffusion de 80 messages (station France Bleu Haute-Normandie) et 114 messages (station Tendance Ouest)
- ▶ **Une annonce dans la presse locale**
- ▶ **Un flash info chantier**, diffusé autour du 22 janvier par courriel aux usines situées sur le périmètre de la déviation
- ▶ **Une lettre d'information chantier** diffusée fin janvier aux habitants des communes de Rouen, Petit-Quevilly et Grand-Quevilly

Une information au long cours

- ▶ L'actualité du chantier est régulièrement mise à jour sur le site internet avec des articles, des vidéos et des reportages photos
- ▶ Une newsletter
- ▶ Des lettres d'informations et des flash info pour les riverains proches du projet
- ▶ Une carte interactive 3D pour visualiser le projet lors de ses différentes phases est en ligne sur le site : Carte interactive www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr/fr/carte-interactive

